

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 12 septembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle Jean Biron à BUJALEUF, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 04 septembre 2019

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	23	5	0	5

Pour	Contre	Abstention
28	0	0

Membres présents : BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DEVAUX Nathalie, DOLLEY Alain, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LEFEBVRE Frankie, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric.

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : MUZETTE Thierry donne pouvoir à PERIGAUD Chantal, PLAZANET Mélanie donne pouvoir à Mme GLANGEAUD, ROGER Edouard donne pouvoir à BODIN Pascal, SERRU Marie Claire donne pouvoir à LENOBLE Monique, TERRIER Gilles donne pouvoir à BIDAUD Jean Michel.

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

Absents : CAMBOU Stéphane, CHABANAT Christine, DUPUY Nathalie, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, SIMON Isabel.

Secrétaire de séance : LENOBLE Monique

FINANCES

Délibération n° 60-2019 : Qualification de l'activité randonnée – demande aide LEADER

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil qu'en février 2017 la Communauté de Communes a lancé le projet de promotion de l'activité sentiers de randonnées et a déposé une demande d'aide LEADER pour aider au financement du dossier.

Le projet prévoyait la réalisation d'une cartographie de l'ensemble des chemins de randonnée de la Communauté de Communes et la réalisation d'une passerelle en bois au lieu dit « la Rivière au seigneur ».

Ce projet ne peut plus se réaliser tel quel. En effet, pour la construction de la passerelle sur la Vienne, l'autorisation des propriétaires privés était requise et elle n'a pas pu être obtenue.

Le projet est donc modifié de la manière suivante :

- Réalisation d'une cartographie de l'ensemble des chemins de randonnées de la Communauté de Communes
- Réalisation d'une signalétique d'accueil à l'entrée de chaque chemin

Pour le financement de ce projet, une aide du fonds européen LEADER est envisageable à hauteur de 80 %. Il faut modifier la demande déposée en 2018 pour l'actualiser en fonction du nouveau projet.

Parallèlement à la demande de subvention, le lancement de la consultation a eu lieu pour les 2 actions et les offres ont pu être étudiées.

L'enveloppe budgétaire serait la suivante :

Accusé de réception en préfecture
087-248719353-20190912-60-2019-DE
Date de télétransmission : 17/09/2019
Date de réception préfecture : 17/09/2019

QUALIFICATION DE L'ACTIVITE RANDONNEE	
DESIGNATION DES DEPENSES	MONTANT HT
Réalisation de la carte des chemins de randonnée	10 381 €
Réalisation et pose d'une signalétique d'accueil	8 550€
TOTAL	18 931 €

Montant du financement public nécessaire pour le projet demandé :

QUALIFICATION DE L'ACTIVITE RANDONNEE		
DESIGNATION DES RECETTES	MONTANT	TAUX
LEADER	15 145 €	80 %
Autofinancement	3 786 €	20 %
TOTAL	18 931 €	100,00 %

Pour l'instant, les marchés ne sont pas attribués et l'opération n'est pas matériellement engagée conformément aux critères d'éligibilité LEADER.

A ce stade d'avancée du projet, il convient désormais de déposer officiellement la demande d'aide financière au LEADER qui sera examinée au Comité Unique de Concertation et de Programmation (CUCP) du mois d'octobre 2019.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité d' :

- VALIDER le projet dans son ensemble et le budget prévisionnel tels que présentés ci dessus
- AUTORISER Monsieur le Président à déposer la demande d'aide financière LEADER pour ce projet de QUALIFICATION DE L'ACTIVITE RANDONNEE
- AUTORISER Monsieur le Président à signer les marchés et bons de commande avec les entreprises
- AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document afférent à ce projet

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 16 septembre 2019

Le Président

Le Président,
Jean Pierre FAYE

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
8, rue de la Collégiale
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le :
Publié le :